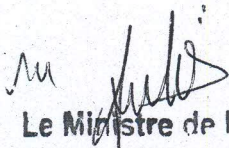


## COMMUNIQUE

Suite à la suspension temporaire de la fabrication des produits d'immunothérapie allergénique des laboratoires Stallergènes SAS, au niveau du site d'Antony à compter du 13 Aout 2015 et à l'arrêt provisoire de l'importation de ces produits, le Ministère de la Santé rappelle aux utilisateurs que l'immunothérapie allergénique de remplacement est un traitement de fond dont l'effet est attendu à plus ou moins long terme. En conséquence, et vu les possibilités du traitement symptomatique, il est peu probable que l'interruption temporaire de ce traitement représente un risque pour la santé des patients ou même une urgence vitale.

Nous vous informerons dès le retour à la normale de l'approvisionnement de ces produits.

Ministère de la Santé  
Mission  
et du Médicament  
Signée: M. Ag. mes Fradi Ep. Dridi

  
Le Ministre de la Santé

Signé: Said Aïdi